



Paris, le 1^{er} mai 2026.

LETTRE OUVERTE

DES MOYENS POUR LES MISSIONS LOCALES, POUR LES SALARIÉS ET POUR LA JEUNESSE !

Les quatre organisations syndicales représentatives de la Branche des Missions Locales (CGT, CFDT, CFTC, FO) dénoncent avec force une situation devenue inacceptable. **Elles interpellent solennellement le Ministre du Travail, la DGEFP** (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle) **et la DGT** (Direction générale du Travail) **sur l'urgence de cette situation :**

Lors de la négociation salariale (NAO) de novembre 2025, prétextant l'incertitude sur les budgets (Projet de Loi Finance 2026), l'UNML renvoie la NAO en janvier 2026, pour finalement refuser toute revalorisation, faute de « visibilité ».

Autrement dit, pour les organisations syndicales, **l'UNML refuse la NAO 2025** au motif qu'elle n'a pas de visibilité sur les crédits. Les NAO étant conventionnellement prévues en octobre de chaque année, à en croire l'UNML, il n'y aura donc jamais de revalorisation du point puisqu'en octobre, elle n'a pas la visibilité sur les crédits de l'année suivante. Ce positionnement de l'UNML n'est pas licite et vient interdire toute augmentation de la valeur du point.

1. Le blocage des négociations

Les organisations syndicales dénoncent le **positionnement dogmatique** de l'organisation syndicale patronale, l'Union nationale des missions locales (UNML) : le gel des rémunérations, la baisse des moyens et la dégradation continue des conditions de travail traduisent un mépris profond pour les salariés de la Branche comme pour les jeunes qu'ils accompagnent.

Depuis trop longtemps, l'UNML verrouille les négociations et refuse toute avancée sérieuse. Ce sont les fruits de choix politiques et patronaux qui condamnent les salariés à l'attente, à la perte de pouvoir d'achat et à la démotivation. **Nous refusons que la négociation collective soit réduite à une simple façade sans résultat concret.**

Les organisations syndicales exigent des négociations loyales et sérieuses et s'adressent à la DGT pour qu'une Commission Mixte Paritaire soit convoquée.

2. Le blocage des salaires

Aucune augmentation réelle depuis juillet 2023, une valeur du point à l'abandon, des rémunérations qui se rapprochent du SMIC et des métiers de plus en plus sous-payés au regard des responsabilités exercées. **Cette stagnation alimente la précarité, décourage les parcours professionnels et empêche toute reconnaissance du travail accompli.**

Les salaires se sont rapprochés du SMIC, et particulièrement les bas salaires : le salaire de cotation 6 est passé de 12,41 % au-dessus du SMIC en 2006 à seulement 3,06 % en 2026 !

Cette évolution entraîne une baisse du pouvoir d'achat, préjudiciable aux salariés et à leur famille.

En l'absence de revalorisation de la valeur du point, le risque de déclassement salarial va continuer à s'accroître.

3. Baisse des budgets et des financements des Missions Locales

La diminution des dotations de l'État et des financements des collectivités territoriales a provoqué des suppressions de postes, l'arrêt de contrats, le non-remplacement des départs et des absences, et une désorganisation profonde des équipes.

4. Conséquences pour la sécurité et la santé des salariés.

Dans ce contexte économique et depuis la mise en œuvre de la Loi Plein Emploi, les conditions de travail se dégradent à grande vitesse. La charge de travail explose, les effectifs fondent, les tâches administratives et les injonctions contradictoires sont exponentielles. Les risques pour la santé et la sécurité au travail deviennent majeurs. Fatigue, usure professionnelle, méthodes d'encadrement toxiques et risques psychosociaux pèsent désormais lourdement sur les équipes. Cela n'est pas acceptable !

5. L'accompagnement des jeunes est en danger.

Au final, **c'est la mission de service public elle-même qui est malmenée.** L'accompagnement des jeunes ne peut pas reposer sur des professionnels épuisés, mal payés et privés de moyens. La perte de sens des métiers s'installe, alors même que les besoins des jeunes sont de plus en plus importants en matière d'accès à l'emploi et à la formation (précarité, érosion du rendement du diplôme), mais également d'accès au logement, de prise en charge de la santé (notamment la santé mentale qui se dégrade fortement), d'accès aux droits, à la citoyenneté. La dépendance à l'égard du soutien parental, quant à elle, creuse un écart entre ceux qui disposent d'un capital de départ et ceux qui doivent avancer seuls.

En conséquence, les organisations syndicales représentatives de la branche des missions locales (CGT, CFDT, CFTC, FO) exigent, de la part du ministère du Travail, des réponses immédiates :

- ***Une véritable revalorisation salariale ;***
- ***L'attribution de la prime Ségur de 183 € nets ;***
- ***Des budgets pérennes, des moyens supplémentaires ;***
- ***Des mesures concrètes pour protéger la santé des salariés et garantir l'avenir du réseau.***

Défendre les Missions Locales, c'est défendre un service essentiel, utile, humain et indispensable à la jeunesse.

Contacts :

FNAS FO
CFDT
CGT
CFTC

lafnas@fnasfo.fr
synami@pste.cfdt.fr
cgtmlpaio@gmail.com
fédération-pse@cftc.fr

Corinne PETTE
Sadek BOUZIDI
Vincent DELVALLE
Pierre-André KNIDEL

06 29 65 08 30
06 69 38 19 72
06 64 13 98 13
06 95 37 59 15